

Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Nom de l'école : École Marguerite-Bourgeoys

Année scolaire : 2017 - 2018

Date de l'évaluation : 13 juin 2018

Noms des membres du comité :

Gilles Chamard, Catherine Émond, Sylvie Frantz, Mylène Desbiens.



D'où sommes-nous partis? (État de situation 2012-2013)

Nous avons mis en œuvre notre premier plan de lutte entre janvier 2013 et juin 2014. Notons toutefois que dès l'an 2000, l'école Marguerite-Bourgeoys se dotait d'un protocole de prévention de l'intimidation.

Depuis huit ans, l'école est engagée dans une démarche d'analyse et de collecte de données sur l'environnement socio-éducatif grâce au questionnaire QES. Depuis cinq ans, nous consignons les manquements majeurs par le biais du suivi des retenues et des fiches de signalement d'actes d'intimidation ou de violence.

Les résultats du QES 2014 indiquent que nous avons déjà certains facteurs de protection reconnus comme des règles de vie connues de tous et appliquées, des relations positives entre les élèves et les enseignants, la facilité pour les élèves de se référer à un adulte de l'école s'ils vivent des difficultés et s'ils ont besoin d'aide, un climat de justice, la collaboration entre l'école et la famille et le leadership de la direction.

Des résultats du QES 2014, les défis suivants demeuraient:

- Améliorer les relations interpersonnelles entre les élèves
- Augmenter le sentiment de sécurité des élèves, principalement dans certains lieux : cour de l'école, au service de garde et aux vestiaires.
- Développer de meilleures habiletés sociales au regard de la communication et de la gestion des émotions

Qu'est-ce qui a été fait cette année?

Nous sommes satisfaits des moyens prévus dans le plan de lutte et de leur application. Les activités de prévention identifiées dans le plan de lutte ont été réalisées :

- Tenue d'une semaine thématique sur la violence et l'intimidation, conférencier et activité culturelle.
- Diffuser, dans les classes, par les enseignants, les capsules de Jasmin Roy.
- Interventions universelles axées sur la violence verbale et sociale (ex : agression indirecte), principalement en 4^e année.
- Des interventions ciblées chez les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année (ex : La Boutique, Club de filles, Club de garçons).
- Maintenir les moyens confidentiels de dénonciation, dont le sondage mensuel sur l'intimidation.
- Poursuivre l'aménagement du parc-école de façon à permettre aux élèves de s'occuper convenablement et de diminuer les sources de conflits, et projet d'aménagement pour la cour intérieure.
- Assurer une surveillance stratégique sur la cour, aux entrées, à la récréation et sur les heures du service de garde.
- Maintien de la surveillance active dans les zones pouvant être à risque (toilettes, vestiaires, gymnase, corridors).
- Fluppy pour les élèves du préscolaire, Vers le pacifique pour les élèves du primaire et programme personnalisé pour les élèves des classes spécialisées.
- Récréations organisées.
- Brigadiers scolaires.
- Participation des parents aux plans d'intervention des élèves.

- Suivis réguliers auprès des élèves et de leurs parents qui rapportent des événements d'intimidation ou de violence.
- Reconnaissance de l'école au regard des gestes de civisme et de savoir-être des élèves.
- Passation du questionnaire SÉVI en avril 2018.
- Activités liées au développement du sentiment d'appartenance (Encadrement par privilèges, midis sportifs, midis-causeries, Band de Marguerite, Club de course, etc.).
- Rencontres hebdomadaires entre T.E S, SDG et direction pour réaliser les suivis de façon rigoureuse et maintenir des trajectoires de communications efficaces.
- Création d'un pont de communication avec les différents organismes communautaires fréquentés par les élèves de l'école (Pignon Bleu, maison des jeunes OBQ, Patro Laval, Jeunes Musiciens du monde).

Nous avons développé une compréhension commune afin de distinguer les actes de violence au sens de la loi et les manques de respect envers les autres. Des rencontres avec divers intervenants ont permis à certains élèves ciblés de réaliser les impacts de leur comportement sur eux-mêmes et sur les autres.

Qu'est-ce que cela a donné?

Faits observables :

- Sentiment de sécurité des élèves (SÉVI question #1) à 95 %, incluant les élèves de la 3^e année à la 6^e année ainsi qu'une classe de l'adaptation scolaire (l'objectif était de 83%).
- Le pourcentage d'élèves qui se disent en sécurité est, cette année, très supérieur à la moyenne des écoles de la Commission scolaire de la Capitale (questionnaire SÉVI).
- Il n'y a aucun élève qui a indiqué qu'il ne se sentait pas en sécurité, à l'école.
- Diminution du nombre de situations réelles d'intimidation et de violence conduisant à la rédaction d'un rapport de plainte pour violence et intimidation (1).
- Diminution du nombre de situations de violence vécues aux vestiaires, dans les toilettes (0), au gymnase (0) et dans les corridors(1) (zones à risque depuis 3 ans).
- Les situations de violence rapportées par tous les cycles se situent principalement sur la cour d'école, les locaux du midi et lors des déplacements vers la maison.
- Meilleure connaissance des élèves victimes d'intimidation et de violence, ainsi que des élèves qui posent des actes d'intimidation et de violence permettant ainsi un suivi régulier des élèves

Et pour l'an prochain? (prévisions 2018 - 2019)

Selon les résultats du QES 2014, un écart important persistait entre les perceptions des élèves par rapport au sentiment de sécurité à l'école et les situations réelles de violence et d'intimidation vécues. Les résultats au questionnaire SÉVI 2018 sur le sentiment de sécurité des élèves nous permettent de croire que ceux-ci perçoivent que des actions concrètes sont posées, notamment en suivi au sondage mensuel. Il est important de continuer de travailler sur les perceptions, ce qui semble avoir un impact sur le climat de sécurité de l'école. Par ailleurs, nous observons une diminution importante des situations de conflits rapportées par les filles. Elles disent se sentir plus en sécurité qu'au sondage SÉVI 2017. Il semble que les activités de la *Boutique de Marguerite* (Club de filles) apportent des résultats positifs. Donner l'espace où les jeunes peuvent discuter, entre autres l'ouverture de la Passerelle aux récréations.

- Poursuivre la reconnaissance des élèves qui manifestent des attitudes sociales positives (savoir-être et civisme) : revoir la manière de faire la promotion des attitudes positives et sociales.
- Tenue d'activités ponctuelles durant toute l'année la prévention de la violence et l'intimidation (choix des moments où les activités ont lieu, le choix de ces activités serait à revoir) : mise en place d'un comité de travail.
- Explorer de nouveaux savoir-être.
- Interventions universelles axées sur la violence verbale et sociale (ex : agression indirecte) principalement en 4^e année).

- Des interventions ciblées chez les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année (ex : La Boutique, Club de filles, Club de garçons).
- Maintenir les moyens confidentiels de dénonciation, dont le sondage mensuel sur l'intimidation : explorer des façons différentes d'administrer le sondage mensuel et de dénoncer de manière confidentielle.
- Terminer l'aménagement du parc-école de façon à permettre aux élèves de s'occuper convenablement et de diminuer les sources de conflits, et projet d'aménagement pour la cour intérieure.
- Assurer une surveillance stratégique sur la cour, aux entrées, à la récréation et sur les heures du service de garde (accentuer cette surveillance).
- Maintien de la surveillance active dans les zones pouvant être à risque (toilettes, vestiaires, gymnase, corridors.)
- Fluppy pour les élèves du préscolaire, Vers le pacifique pour les élèves du primaire et Au cœur de l'harmonie pour les élèves des classes spécialisées.
- Récréations organisées.
- Brigadiers scolaires.
- Participation des parents aux plans d'intervention des élèves. Inviter les élèves à y participer.
- Suivis réguliers auprès des élèves et de leurs parents qui rapportent des événements d'intimidation ou de violence.
- Passation du questionnaire SÉVI en avril 2019.
- Activités liées au développement du sentiment d'appartenance (Encadrement par privilèges, midis sportifs, midis-causeries, Band de Marguerite, Club de course, etc.).
- Rencontres hebdomadaires entre T.E.S, SDG et direction pour réaliser les suivis de façon rigoureuse et maintenir des trajectoires de communications efficaces.
- Création d'un pont de communication avec les différents organismes communautaires fréquentés par les élèves de l'école (Pignon Bleu, maison des jeunes OBQ, Patro Laval, Jeunes Musiciens du monde).
- Assurer une plus grande visibilité du comité *Prévention de la violence et de l'intimidation*.
- Cibler des ateliers spécifiques d'habiletés sociales pour des élèves ciblés.